

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00886
Numéro SIREN : 885 293 308
Nom ou dénomination : 2FDM

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 5943

Bilan

BILAN ACTIF	BAIL	AMORTISSEMENTS Dépréciations	NET 31/12/2021
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles	3 470	1 076	2 394
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains	GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN		
Constructions	Acte déposé le :		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	1 855	484	1 371
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 000		4 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 325	1 560	7 765
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	127 200		127 200
Autres créances	625		625
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	63 057		63 057
Charges constatées d'avance (3)	3 483		3 483
TOTAL ACTIF CIRCULANT	194 364		194 364
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	203 690	1 560	202 130

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan

BILAN PASSIF

31/12/2021

CAPITAUX PROPRES

Capital	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Écart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 842
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 158

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	37 750
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 048
Dettes fiscales et sociales	117 924
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	27 250
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	188 972
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	202 130

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

188 972

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2FDM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 202 130 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 842 euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a été créée en 06.2020 avec un début d'activité en 09.2020 d'où un premier exercice long de 16 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	AU 01/09/2020 DÉBUT	AUGMENTATION	DIMINUTION	EN 31/12/2021 FIN
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 470		3 470
Immobilisations incorporelles		3 470		3 470
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		229		229
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 626		1 626
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 855		1 855
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		4 000		4 000
Immobilisations financières		4 000		4 000
ACTIF IMMOBILISE		9 325		9 325

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 470	1 855	4 000	9 325
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 470	1 855	4 000	9 325

Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 076		1 076
Immobilisations incorporelles		1 076		1 076
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport		110		110
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		373		373
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		484		484
ACTIF IMMOBILISE		1 560		1 560

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 135 307 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	MOINS D'UN AN	DE MOINS D'UN AN A MOINS D'UN AN	DE MOINS D'UN AN A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 000		4 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	127 200	127 200	
Autres	625	625	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 483	3 483	
Total	135 307	131 307	4 000

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Clients factures à établir	127 200
Total	127 200

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Tableau de variation des capitaux propres

	ÉVALUÉS EN 31/09/2020	ARRIVÉS EN 30/06/2021	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	ÉVALUÉS EN 31/12/2021
Capital			15 000		15 000
Résultat de l'exercice			-1 842		-1 842
Total Capitaux Propres			13 158		13 158

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 188 972 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant en euros	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 3 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 048	6 048		
Dettes fiscales et sociales	117 924	117 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	65 000	65 000		
Produits constatés d'avance				
Total	188 972	188 972		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 37 750

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 37 750 euros.

Charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	1 982
Dettes prov. pour congés à payer	28 752
Ch soc / congés à payer	10 164
Etat : charges à payer	130
Formation continue	3 903
Total	44 931

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance		3 483	
Total		3 483	

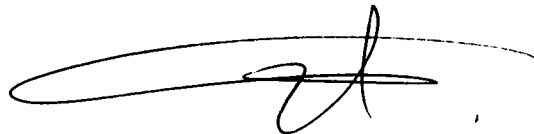
Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				54 038	54 038
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				35 342	35 342
Redevances payées				35 342	35 342
A un an au plus				9 412	9 412
A plus d'un an et cinq ans au plus				11 417	11 417
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				20 829	20 829
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				35 342	35 342

" Certifié conforme et sincère
à l'original



2FDM
Z.A DU POLEN - BAT C6
76710 ESLETTES
Tél. : 02 32 82 99 88 - Fax : 02 32 13 35 44
SAS CAPITAL 15000 €
SIRET : 885 293 308 - CODE APE : 4676Z
EMAIL : contact@homiso.fr

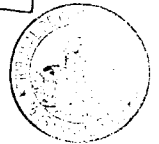
**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 30/06/2022**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

Acte déposé le :

28 JUIL. 2022

SAS 2FDM
Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 15 000.00 euros
Siège Social : Bâtiment C6 Zoned'Activité du Polen
76710 Eslettes
RCS de ROUEN N° : 885293308



La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	-1 842.45€
Mise en report à nouveau	-1 842.45€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau déficitaire est de -1 842.45€.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.

Il devra obligatoirement être déduit du résultat de l'exercice suivant.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

"Certifié conforme et sincère à l'original"

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

DU 30/06/2022

Acte déposé le :

28 JUIL. 2022

SAS 2FDM

Société par Actions Simplifiée

Capital Social : 15 000.00 euros

Siège Social : Bâtiment C6 Zoned'Activité du Polen 76710 Eslettes

RCS de ROUEN N° : 885293308

L'an deux mil vingt deux,
Le trente juin.

Les associés de la SAS 2FDM se sont réunis au siège social, sous la présidence de mandataire de la SAS HOMISO, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/09/2020 au 31/12/2021 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	-1 842.45€
Mise en report à nouveau	-1 842.45€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau déficitaire est de -1 842.45€.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être déduit du résultat de l'exercice suivant.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence



"Certifié conforme et sincère à l'original"